





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 novembre 2025

SMABTP et MACSF détiennent 100 % d'Arundo Re

Suite à l'accord des autorités de contrôle, le consortium formé par les groupes SMABTP et MACSF a signé ce jour l'acquisition de 100 % du capital de Arundo Re (ex-CCR Re) marquant ainsi la sortie complète de la Caisse Centrale de Réassurance (CCR) du capital.

En 2023, SMABTP et MACSF ont acquis 75 % du capital de CCR Re (devenu Arundo Re) auprès de CCR qui avait conservé 25 % du capital afin de permettre une transition opérationnelle dans les meilleures conditions possibles. Le 14 novembre, les deux groupes d'assurance ont acquis le solde de la participation de CCR dans Arundo Re si bien que, désormais, ils détiennent ensemble l'intégralité du capital du second réassureur français. A cette occasion, MACSF se renforce de manière à détenir 30 % du capital d'Arundo Re aux côtés du groupe SMABTP qui détient 70 %.

Cette opération a pu connaître une concrétisation rapide grâce au travail en commun de toutes les parties prenantes. Bénéficiant d'une autonomie opérationnelle forte, Arundo Re poursuivra sa stratégie de développement pérenne et rentable au service de ses clients.

« L'acquisition du solde de la participation de CCR dans le capital d'Arundo Re marque la fin d'un processus de 2 ans qui a permis à SMABTP en lien avec MACSF et grâce au travail des équipes, de faire émerger Arundo Re, un réassureur privé, de tout premier plan, solide, agile et à même de répondre aux forts enjeux futurs du marché de la réassurance », commente Pierre Esparbes, directeur général du groupe SMABTP.

« La MACSF se réjouit de la finalisation rapide de cette acquisition aux côtés de SMABTP. Nous renouvelons toute notre confiance aux équipes d'Arundo Re pour poursuivre l'orientation stratégique engagée depuis 2 ans », déclare Stéphane Dessirier, directeur général du groupe MACSF.

« La finalisation de cette opération qui renforce CCR est une réelle satisfaction. Cette conclusion rapide, rendue possible notamment grâce à l'accompagnement de la transition opérationnelle par les équipes de CCR, permet à CCR de se concentrer pleinement sur ses missions d'intérêt général : la réassurance publique et le conseil, au service de l'assurabilité de tous », déclare Edouard Vieillefond, directeur général de CCR.

À propos de SMABTP

Avec un chiffre d'affaires assurances de 5,37 milliards d'euros et plus de 4 800 collaborateurs, le groupe assure pour l'ensemble de leurs besoins en assurance 180 000 clients et sociétaires : entreprises, professionnels, artisans, dirigeants, particuliers.

Outre SMABTP, SMAvie BTP et leurs filiales, le groupe est constitué, via la société de groupe d'assurances mutuelles du BTP (SGAM btp), de Auxiliaire BTP et de Cam BTP.

Depuis plus de 165 ans, il est le spécialiste de l'assurance de responsabilités professionnelles des métiers de la construction et de l'immobilier, des dommages aux biens et des flottes automobiles. Il dispose également d'une offre en assurances de personnes (assurance vie, épargne, prévoyance, retraite, santé...) destinée aux entreprises et aux particuliers. SMABTP distribue ses offres via son réseau de conseillers en assurances implantés partout en France et en outre-mer et plus de 600 courtiers partenaires. Le groupe compte également des implantations à l'étranger : Asefa en Espagne, Victoria Internacional au Portugal, SMA Belgium, SMABTP Côte d'Ivoire SA, DUPI et Woningborg aux Pays-Bas et SMABTP Germany.

Contact presse: Nathalie Cros Rambaud - 06 64 02 09 08 - nathalie cros-rambaud@smabtp.fr

\hat{A} propos du groupe MACSF

Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus d'un siècle, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie 1 700 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards d'euros. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure les risques de la vie privée et professionnelle de plus d'un million de sociétaires et clients.

Pour en savoir plus : macsf.fr

Contact presse : Séverine Sollier - 06 14 84 52 34 - <u>severine.sollier@macsf.fr</u>

À propos de CCR

Réassureur public, CCR propose avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Acteur incontournable de la réassurance, CCR est reconnue pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche et d'analyse scientifique. Contacts presse : Charles Van Den Boogaerde – 06 30 10 85 57 – charles vandenboogaerde@elabe.fr